



COMMUNIQUE AU TITRE DE L'INFORMATION REGLEMENTEE

Paris, le 15 février 2022

Assemblée générale annuelle du 8 mars 2022

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Musée Grévin informe ses actionnaires que son Assemblée générale annuelle se tiendra le 8 mars 2022 à 8h30, au Musée Grévin, situé 10 boulevard Montmartre – 75009 PARIS.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 31 janvier 2022.

La publication au BALO de l'avis de convocation a été effectuée le 14 février 2022. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces deux avis.

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <https://www.grevin-paris.com/informations-financieres> dans la rubrique « Finance », selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Contact : alexisdargent@compagniedesalpes.fr